



LES NOTES DE L'IREDU

INSTITUT DE RECHERCHE SUR L'ÉDUCATION
SOCIOLOGIE ET ÉCONOMIE DE L'ÉDUCATION

03/01

L'enseignement supérieur et l'emploi en Europe et au Japon

Jake Murdoch, Jean-Jacques Paul

Décembre 2003

Une enquête européenne, à laquelle a participé l'IREDU, montre les difficultés de l'enseignement supérieur français à préparer ses étudiants pour le monde du travail.

Présentation générale du projet

Le projet européen CHEERS "Careers After Higher Education: A European Research Survey"¹ a eu pour ambition de réaliser la première enquête internationale consacrée au devenir professionnel des diplômés de l'enseignement supérieur. Un total de 35000 questionnaires a été recueilli en 1999 auprès des diplômés de 1995. Un nouveau projet (« REFLEX » Research into Employment and professional FLEXibility) commencera en 2004. Il aura pour objectif une nouvelle enquête auprès des sortants de 2001.

L'opération a regroupé sous la coordination du Centre de recherche sur l'enseignement supérieur de l'université de Kassel, le centre de sociologie de l'université de Klagenfurt (Autriche), l'unité de recherche en sociologie de l'éducation (RUSE) de l'université de Turku (Finlande), l'institut de recherche IARD de Milan (Italie), l'institut norvégien d'études sur l'enseignement supérieur (NIFU) de l'université d'Oslo (Norvège), l'institut de recherches économiques de Valence (Espagne), le centre d'études politiques de l'enseignement supérieur (CHEPS) de l'université de Twente (Pays-Bas), le centre de recherche sur l'éducation et le marché du travail (ROA) de l'université de Maastricht (Pays-Bas), l'Open University de Londres et l'Irédu. Sont également venus se joindre au projet, sur des financements propres, la faculté d'éducation de l'université de Kyushu (Japon) et le ministère japonais du travail, l'institut de sociologie de l'université Charles

de Prague et le département de sociologie de l'université de Göteborg (Suède).

Quelques résultats

Quelques exemples de résultats relatifs à la comparaison entre les étudiants français (hommes et femmes) et leurs homologues européens :

Insertion professionnelle

Si l'on s'en tient à des comparaisons sur des moyennes, il apparaît que les diplômés français ont connu des conditions d'insertion professionnelle un peu moins favorables que l'ensemble des diplômés européens. La durée moyenne de recherche d'emploi a été de 7,1 mois (moyenne pour l'Europe de 5,8 mois), la proportion de chômeurs est de 7% (3% en Europe), la proportion de cadres supérieurs est de 66% au moment de l'enquête (73% en Europe). Cependant, les diplômés des pays du sud de l'Europe, comme l'Espagne, l'Italie, connaissent des situations plus défavorables que les français. Et il faut rappeler que les conditions d'insertion ont été dans l'ensemble pour les diplômés français meilleures qu'aux autres niveaux d'éducation (voir les résultats des enquêtes du Céreq) et qu'elles ne sont pas non plus catastrophiques. Ce sont les diplômés des pays du nord de l'Europe qui connaissent les meilleures situations sur le marché du travail.

¹ <http://www.uni-kassel.de/wz1/tseregs.htm>. On y trouvera une bibliographie très complète.



L'opinion sur la situation actuelle

Dans l'ensemble, les deux tiers des diplômés français s'estiment plutôt ou très satisfaits de leur emploi au moment de l'enquête (1999) ; c'est également la moyenne européenne, le taux de satisfaction atteignant 78% en Norvège, cf. **tableau 1**. La satisfaction par rapport aux études est raisonnable sans qu'il s'agisse d'un satisfecit. En effet, si la décision devait être prise de nouveau, 66% des diplômés français déclarent forte ou très forte la probabilité de choisir la même spécialité d'études (65% en Europe) et 61% le même établissement (65% en Europe, cf. **tableau 2**).

L'opinion sur la qualité des études

Si l'on cherche à mettre en valeur les réponses pour lesquelles les jeunes français se distinguent de leurs camarades européens, il apparaît que la pédagogie française se traduit par une moins forte obligation d'assister aux cours (28% déclarent être obligés d'assister aux cours contre 42% en moyenne en Europe et même 63% en Grande-Bretagne et 61% au Japon). Par contre, les possibilités de rencontrer des enseignants en dehors des cours sont plus nombreuses (30% déclarent qu'elles le sont contre 16% en Europe, et seulement 8% en Autriche et en Finlande).

Les étudiants français reçoivent moins d'aides et de conseils au moment des examens, et ont moins d'équipements pédagogiques à leur disposition : 27% déclarent une bonne ou une excellente disponibilité de matériel pédagogique, contre 40% en Europe (58% en Norvège, 56% en Finlande, cf. **tableau 3**).

L'opinion sur les compétences

Les étudiants français déclarent plus souvent avoir de bonnes ou d'excellentes capacités pour la recherche d'information (61% contre 45% pour la moyenne européenne). Par contre, pour d'autres types de compétences, ils se révèlent moins bien dotés. Ainsi, ils estiment à 41% avoir de bonnes ou d'excellentes compétences en communication orale, alors qu'ils sont 57% en Europe et même 66% en Autriche, en Suède ou au Royaume-Uni. Ils sont 38% à penser qu'ils ont de bonnes ou d'excellentes capacités à prendre des responsabilités ou des décisions, contre 48% pour l'ensemble de l'Europe (et 61% aux Pays-Bas ou en Suède).

Leurs compétences informatiques situent également les diplômés français en deçà de la moyenne européenne. Ils estiment à 24% posséder de bonnes ou d'excellentes compétences en informatique (31% en moyenne en Europe, 41% au Royaume-Uni). Également 31% indiquent avoir une bonne ou une excellente maîtrise d'un traitement de texte à la sortie de l'enseignement supérieur (44% en moyenne en Europe, 61% en Autriche, 58% aux Pays-Bas et en Finlande).

De même, quelle que soit leur filière d'études, les diplômés français soulignent en fin de questionnaire leur souhait que les liens entre l'enseignement supérieur et le monde des entreprises soient renforcés, notamment à travers le développement des aspects pratiques dans la formation (stages, contenu des cours plus professionnalisés, etc.).

La formation continue

Ces apparentes lacunes en France en termes de compétences ne semblent pas être comblées par une plus forte participation à la formation continue. Seulement un tiers des jeunes français déclarent avoir participé à un programme de formation professionnelle après l'obtention de leur diplôme, alors que c'est le cas de presque deux tiers des diplômés européens en moyenne et même d'environ 70% des diplômés espagnols, autrichiens et suédois.

La dimension internationale

Les étudiants se déplacent encore peu à l'étranger, mais guère moins que leurs camarades des autres pays européens. En effet, ils sont 18% à avoir effectué un séjour à l'étranger pendant leurs études (de type Erasmus) (23% en moyenne en Europe, et jusqu'à 30% aux Pays-Bas ou en Suède). Cela ne les empêche pas d'avoir actuellement de plus fréquents contacts avec l'étranger. Ils sont 17% à avoir effectué un séjour d'affaires à l'étranger depuis l'obtention de leur diplôme (13% pour la moyenne européenne). En revanche, ils sont seulement 8% à avoir ou avoir eu une expérience professionnelle à l'étranger depuis leur diplôme (8% pour la moyenne européenne, cf. **tableau 4**).

L'opinion sur les valeurs

Les jeunes diplômés français, comme leurs homologues européens placent le développement personnel comme la valeur la plus importante pour leur vie (ils sont 89% dans ce cas en France, 92% en Europe). Mais ils font de la passion du savoir un ingrédient essentiel de ce développement (72% des Français et 56% des Européens), alors qu'ils sont moins nombreux à privilégier le travail (68% des Français, 77% des Européens).

Enfin, si, comme pour l'ensemble de la base, la moitié des diplômés français vivaient en couple au moment de l'enquête (1999), seulement 13% de ces derniers ont des enfants à cette date là, c'est-à-dire quatre ans après l'obtention de leur diplôme. Alors que c'est le cas d'un tiers des diplômés européens et même presque de 50% des diplômés des pays nordiques (Finlande, Suède et Norvège). Ce dernier résultat peut être expliqué en partie par les aides publiques dans ces pays, qui visent à faciliter la conciliation vie familiale-vie professionnelle chez les femmes et également chez les hommes (par exemple, des congés de maternité et paternité de durée importante).

Des parcours de formation et des secteurs d'emploi différenciés pour les femmes et les hommes

Alors que sur l'ensemble de la base de données, il y a une parité entre le nombre d'hommes et de femmes, le choix du domaine de formation varie beaucoup. Presqu'un tiers des diplômés ont suivi une formation en sciences d'ingénieurs, alors que c'est seulement le cas de 7% des diplômées. A l'opposé, un tiers de ces dernières ont entrepris des études dans les domaines des sciences humaines, littéraires et artistiques par rapport à seulement 12% chez leurs camarades masculins. Ces choix d'études prédisent en grande partie la nature de l'insertion professionnelle de chacun des groupes. Ceci dit, même à domaine de formation égal, il existe des différences sur le marché du travail entre les deux sexes. Tous pays confondus, les diplômées travaillent plus dans le secteur public que les hommes. Par exemple, pour le domaine de formation santé, presque 60% des femmes travaillent dans le secteur public contre 40% pour les hommes. Le phénomène vaut aussi pour des domaines de formation moins orientés vers ce secteur, comme les sciences de l'ingénieur et le commerce, puisque 30% des diplômées travaillent dans le secteur public, par rapport à moins de 20% des diplômés. La France n'échappe pas à ces différences de genre. En moyenne, 40% des diplômées françaises travaillent dans le secteur public contre 30% des hommes.

Conclusion

Malgré certaines similitudes avec l'ensemble des pays participants (notamment en termes de différences hommes/femmes), la situation des étudiants français montre quelques spécificités : si en termes d'insertion professionnelle, les diplômés français se situent entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud, il semble généralement que les étudiants français soient plus critiques quant à la qualité pédagogique des enseignements reçus. Le niveau des compétences déclarées est également souvent moins élevé (même pour l'informatique). Le recours à la formation continue n'apparaît pas suffisant pour combler ces lacunes.

Les étudiants français étudient généralement moins à l'étranger, mais par la suite se rendent légèrement plus que l'ensemble des étudiants européens à l'étranger, dans le cadre de leur travail.

La nature de l'insertion professionnelle des diplômées françaises ne semblent pas être la même que celle de leurs camarades masculins, même à un domaine de formation donné.

Les jeunes français sont-ils bien armés à l'heure de la globalisation et de l'internationalisation des marchés ?

Tableau 1 : Niveau de satisfaction apporté par l'emploi (pourcentage et moyenne)

	Pays													Total
	IT	ES	FR	AT	DE	NL	UK	FI	SE	NO	CZ	Europe	JP	
1 Très satisfait	11	20	25	26	16	21	19	25	25	33	23	22	10	21
2	37	40	40	42	46	51	38	49	44	45	51	44	38	43
3	34	27	22	21	26	22	25	18	20	18	20	23	24	23
4	14	10	9	7	9	6	13	7	8	3	5	8	22	10
5 Peu satisfait	4	3	4	3	3	1	6	1	2	1	1	3	6	3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
N	2538	2221	2401	2104	3254	2908	3157	2438	2404	3109	2630	29165	3023	32187
Moyenne	2,6	2,4	2,3	2,2	2,4	2,2	2,5	2,1	2,2	1,9	2,1	2,3	2,8	2,3

Question G1 : Dans l'ensemble, quel est le niveau de satisfaction que vous apporte votre emploi actuel ?

Echelle de 1 = 'Très satisfait' à 5 = 'Peu satisfait'.

Tableau 2 : Evaluation rétrospective de la formation (pourcentage; réponses 1 et 2)

	Pays													Total
	IT	ES	FR	AT	DE	NL	UK	FI	SE	NO	CZ	Europe	JP	
a. choisir la même spécialité d'études que mon diplôme de 1995	61	66	66	69	66	65	61	70	64	68	66	65	46	64
b. choisir le même établissement d'enseignement supérieur que celui où j'ai obtenu mon diplôme de 1995	58	70	61	73	58	65	62	71	72	66	60	65	36	62
c. obtenir un niveau de diplôme supérieur à celui de mon diplôme de 1995	46	68	53	17	17	25	43	12	35	28	0	35	0	35
d. obtenir un niveau de diplôme inférieur à celui de mon diplôme de 1995	8	31	9	3	3	4	2	3	2	3	0	7	25	9
e. je n'aurais pas fait d'études supérieures	5	9	3	7	7	2	3	1	2	2	1	4	6	4
N	3014	3018	3037	2303	3487	3069	3376	2656	2620	3302	3082	32963	3362	36324

Question J2 : Avec du recul et si vous pouviez choisir librement de nouveau, indiquez la probabilité que vous auriez encore de ...

Echelle de 1 = 'Très probable' à 5 = 'Pas du tout probable'.

Tableau 3 : Evaluation de la qualité de l'enseignement et des conditions d'études (pourcentage; réponses 1 et 2)

	Pays														Total
	IT	ES	FR	AT	DE	NL	UK	FI	SE	NO	CZ	Europe	JP		
a. Aide pédagogique en général	10	14	25	20	25	14	50	36	16	30	55	27	46	29	
b. Aide/ conseil lors des examens	39	10	18	23	36	38	51	45	44	47	62	38	60	40	
c. Contenu du programme d'enseignement	38	35	58	48	40	60	71	58	62	45	51	51	60	52	
d. Enseignement diversifié	42	39	57	55	46	67	59	47	24	40	34	46	43	46	
e. Contenu et organisation du diplôme	22	18	47	31	37	31	53	43	39	35	34	36	35	36	
f. Evaluation/ notation des étudiants	19	20	33	37	30	37	51	20	47	49	48	36	26	35	
g. Possibilité de choisir les enseignements et les domaines de spécialisation	38	22	40	47	42	45	53	41	26	29	37	38	49	39	
h. Possibilité d'application de l'enseignement	8	15	22	15	20	41	46	25	29	36	20	26	26	26	
i. Qualité pédagogique des enseignants	38	25	40	44	40	42	60	39	38	31	48	40	15	38	
j. Possibilité de participer à des projets de recherche	9	6	24	17	16	30	23	22	14	12	9	16	13	16	
k. Liens entre l'enseignement et la recherche	11	6	30	21	18	27	30	37	23	21	7	21	23	21	
l. Offre de stages en entreprise ou autres possibilités d'expérience professionnelle	4	8	19	18	26	52	25	26	35	28	12	23	23	23	
m. Facilité de contacts avec les enseignants	14	25	41	12	17	29	29	26	28	25	13	24	26	24	
n. Relations entre étudiants	62	71	62	73	75	71	71	74	79	85	72	72	48	70	
o. Possibilité pour les étudiants de participer aux prises de décisions au niveau de l'établissement	8	14	10	12	11	32	17	22	25	15	14	16	12	16	
p. Infrastructure et richesse des bibliothèques	32	45	45	56	46	59	57	68	60	69	33	51	65	53	
q. Disponibilité de matériel pédagogique	23	38	27	34	34	48	41	56	54	58	29	40	39	40	
r. Qualité du matériel technique (ex : PC, outils de mesure, etc.)	15	20	32	28	31	44	40	49	35	39	28	33	40	33	
N	3071	2997	3026	2291	3491	3049	3429	2661	2624	3307	3079	33025	3408	36434	

Question B9 : Veuillez estimer, dans le cadre de votre diplôme de 1995, la qualité de l'enseignement et des conditions d'études.

Echelle de 1 = 'Très bonne' à 5 = 'Très mauvaise'

Tableau 4 : Emploi à l'étranger (pourcentage; réponses multiples)

	Pays														Total
	IT	ES	FR	AT	DE	NL	UK	FI	SE	NO	CZ	Europe	JP		
a. envisagé de travailler à l'étranger	45	34	26	57	49	43	50	86	94	33	83	49	16	46	
b. cherché du travail à l'étranger	13	11	15	20	15	12	13	17	29	7	20	14	2	13	
c. reçu une offre d'emploi à l'étranger	7	8	14	18	11	11	9	10	31	4	27	12	2	11	
d. occupé un emploi fixe à l'étranger	4	3	8	9	5	11	14	11	16	3	9	8	0	7	
e. effectué un séjour d'affaires à l'étranger	9	7	17	9	7	26	14	19	14	9	17	13	3	12	
f. Aucun contact avec l'étranger	51	60	70	36	46	43	40	0	0	62	0	43	81	47	
Total	128	123	149	149	133	146	140	143	184	118	156	139	103	136	
N	2860	3024	3047	2229	3397	3087	3289	1566	1708	3114	1169	28490	3368	31857	

Question D15 : Indiquez si vous avez depuis l'obtention de votre diplôme de 1995 (réponses multiples possibles)

Rappel des dernières Notes

Les Notes de l'IREDU sont téléchargeables en format PDF sur notre site : <http://www.u-bourgogne.fr/IREDU>

02/1 Les dispositifs d'accompagnement à la scolarité : fonctionnement, public, efficacité et équité

01/4 Evaluation d'une innovation pédagogique au lycée : l'aide individualisée en seconde

01/3 Trêve estivale et compétition scolaire : les parents maintiennent la pression

01/2 Les aides-éducateurs à l'école primaire : entre polyvalence et spécialisation, quelle efficacité pédagogique ?

01/1 Usages et efficacité d'Internet à l'école

00/3 Autonomie et choix des établissements scolaires : finalités, modalités, effets 00/2 Les pratiques familiales en matière de vacances et de loisirs estivaux des enfants : déterminants sociologiques et économiques

00/1 Lecture-écriture au cycle II : évaluation d'une démarche innovante

« Les Notes de l'IREDU » est une collection à parution irrégulière pour laquelle nous privilégions la diffusion électronique. Toutefois, chaque numéro peut être obtenu contre 1 € en timbres auprès du service documentation de l'IREDU (ISSN 1265-0889)